



REPUBLIQUE FRANCAISE

LIBERTE-EGALITE-FRATERNITE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE du 9 avril 2026

Nombre de membres
composant le
Conseil municipal

En exercice	35
Présents à la séance	32
Représentés	3
Excusés	0
Absents	0

L'an deux mil vingt six, le 9 avril à 20h00,

Les membres composant le Conseil municipal d'Arcueil, légalement convoqués se sont réunis Salle du Conseil municipal, sous la présidence de Sophie PASCAL-LERICQ, Maire.

ayant réuni la majorité des suffrages est désigné(e) pour remplir les fonctions de Secrétaire de séance qu'il/elle accepte, conformément à l'article L.2121-15 du code général de collectivités territoriales.

**Délibération
2026DEL26**

**Désignation des
représentant.e.s de la
commune au sein de
divers organismes
extérieurs**

MEMBRES PRESENTS:

Sophie PASCAL-LERICQ, **Maire**

Ludovic SOT, Ulysse LESAFRE, François LOSCHEIDER, Sandrine PADOIS, Baptiste RIO , Brice TABELING, Constance BLANCHARD, Karim BAOUZ, Bénédicte CARCONE , Anaïta DAVID, Thomas GIRY , Gaëlle LELOUP , **Adjoint(e)s**

Léa NGO , Séverine CLICHE , Clotilde GALHIE-ERIPRET, Benoit-Joseph ONAMBELE, Mehdi MIHOUBI, Erwann CALVEZ, Carine DELAHAIE, Hourya BEN AZOUZ KONATE , Lucas TRIGON , Latifa MALKI , Cyril PASTEAU, Maud BOYER , Nadia BENAOUA , Denis BOITIER , Alain BREUILLER , Marie-Eve CHARDON , Guina DA SILVA , Olivier de SAINT POL, Dominique LAGUNE , **Conseiller(e)s**

MEMBRES REPRESENTES :

Monsieur GODFERT Hugo

Par Monsieur CALVEZ Erwann

Madame LEGHIMA BOUKHTOUCHE
Timila

Par Monsieur GIRY Thomas

Monsieur TAILLANDIER Thibault

Par Madame BLANCHARD Constance

MEMBRES EXCUSES:

MEMBRES ABSENTS:



Pour le Maire et par délégation
Samy LOUMI
Responsable du Secrétariat Général
et des affaires juridiques

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU du 9 avril 2026
DELIBERATION N°2026DEL26

Objet : Désignation des représentant.e.s de la commune au sein de divers organismes extérieurs

Le conseil municipal,

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu les statuts des organismes sollicitant la participation de la collectivité,

Vu la présentation en commission technique du 2 avril 2026,

Considérant la nécessité d'assurer la représentation de la collectivité au sein des instances partenariales mentionnées ci-après,

Considérant l'intérêt pour la collectivité de participer aux travaux et actions menées par ces organismes,

Considérant que le conseil municipal a décidé à l'unanimité de ne pas voter à bulletin secret,

Après en avoir délibéré,

Par 25 voix pour , 5 abstentions (Mme Clotilde GALHIE-ERIPRET, M. Mehdi MIHOUBI, Mme Carine DELAHAIE, Mme Hourya BEN AZOUZ KONATE , M. Lucas TRIGON) , 5 ne prend pas part au vote (Mme Léa NGO , Mme Séverine CLICHE , M. Benoit-Joseph ONAMBELE, M. Erwann CALVEZ, M. Hugo GODFERT)

Article 1^{er} : Décide de désigner les représentant.e.s de la commune au sein des organismes suivants :

1. Association des Villes pour la Propreté Urbaine (AVPU)

- Représentant.e titulaire : Ludovic SOT

2. Coopérative Sud Paris Soleil

- Représentant.e titulaire : Thomas GIRY
- Représentant.e suppléant.e : Dominique LAGUNE

3. La Maison Commune des Addictions, des Troubles Mentaux et de la Santé 94 Ouest (MCATMS94)

- Représentant.e titulaire : Ulysse LESAFRE

- Représentant.e suppléant.e : Timila LEGHIMA BOUKHTOUCHE

4. Comité Local pour le Logement Autonome des Jeunes (CLLAJ)

- Représentant.e titulaire : Karim BAOUZ
- Représentant.e suppléant.e : Bénédicte CARCONE

5. Fédération Nationale des Centres de Santé (FNCS)

- Représentant.e titulaire : Timila LEGHIMA BOUKHTOUCHE
- Représentant.e suppléant.e : Ulysse LESAFRE

6. Mission Locale INNOVAM

- Représentant.e titulaire : Karim BAOUZ
- Représentant.e suppléant.e : François LOSCHEIDER

7. SPL Grand Orly Seine Bièvre :

- Un représentant au Conseil d'administration et à l'Assemblée Générale de la SPL GOSB :
- Représentant.e titulaire : Sophie PASCAL-LERICQ
- Représentant.e suppléant.e : Baptiste RIO

Article 2 : Autorise Mme le Maire à désigner un.e agent.e territorial.e pour représenter la commune au sein de l'AVPU.

Article 3 : La présente délibération sera notifiée aux organismes précités.

Article 4 : Ampliation de la présente délibération sera transmise à :

- Monsieur le Préfet, Préfecture du Val-de-Marne,
- Madame la trésorière, trésorerie d'Ivry sur seine, 94-96 rue Victor Hugo 94205 Ivry sur seine.

Article 5 : La Maire :

- Certifie le caractère exécutoire de cette délibération compte-tenu de sa transmission en préfecture, de son affichage ou de sa publication ou de sa notification.
- Informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours administratif devant Madame la Maire d'Arcueil dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de son affichage ou de sa publication ; l'absence de réponse dans un délai de deux mois vaut décision implicite de rejet. Un recours pour excès de pouvoir peut également être introduit devant le tribunal administratif de Melun dans un délai de deux mois à compter de la notification ou de l'affichage ou de la publication ou, si un recours administratif a été préalablement déposé, à compter de la décision expresse ou implicite de rejet de l'administration. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique Télérecours citoyens accessible par le site Internet.

Fait en Mairie, le 9 avril 2026
Le Maire



Bordereau d'acquittement de transaction

Collectivité : VILLE ARCUEIL
Utilisateur : LOUMI Samy

Paramètres de la transaction :

Numéro de l'acte : **2026DEL26**
Objet : **Désignation des représentants de la commune au sein de divers organismes extérieurs**
Type de transaction : Transmission d'actes
Date de la décision : 2026-04-09 00:00:00+02
Nature de l'acte : Délibérations
Documents papiers complémentaires : NON
Classification matières/sous-matières : 5.2.2.5 - autres
Identifiant unique : 094-219400033-20260409-2026DEL26-DE
URL d'archivage : Non définie
Notification : Notifiée à
juliette.hazard@mairie-arcueil.fr,catherine.laporte@mairie-arcueil.fr

Fichiers contenus dans l'archive :

Fichier	Type	Taille
Enveloppe métier Nom métier : 094-219400033-20260409-2026DEL26-DE-1-1_0.xml	text/xml	993 o
Document principal (Délibération) Nom original : 2026DEL26 Désignation des représentants de la commune au sein de divers organismes extérieurs.pdf Nom métier : 99_DE-094-219400033-20260409-2026DEL26-DE-1-1_1.pdf	application/pdf	391.4 Ko

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	17 avril 2026 à 11h21min54s	Dépôt initial
En attente de transmission	17 avril 2026 à 11h22min03s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	17 avril 2026 à 11h22min09s	Transmis au MI
Acquittement reçu	17 avril 2026 à 11h22min30s	Reçu par le MI le 2026-04-17